

transformer c'est protéger

5

Recycler, c'est protéger l'environnement

Le recyclage des équipements électriques et électroniques contribue efficacement à la lutte contre le changement climatique :

► En permettant la dépollution des équipements de froid.

Les gaz présents dans le circuit réfrigérant et dans les mousses isolantes des réfrigérateurs, congélateurs... assurent le bon fonctionnement de ces équipements.

Mais certains de ces gaz ont un pouvoir de réchauffement climatique jusqu'à 10 000 fois supérieur à celui du CO₂. Cela signifie que 1 kilo d'un tel gaz a le même impact sur l'effet de serre que 10 000 kilos de CO₂. Ces gaz sont aujourd'hui interdits, mais ils sont encore présents dans les appareils collectés qui ont été fabriqués par le passé.

La dépollution de ces appareils permet donc d'éviter tout risque de propagation de ces gaz dans l'atmosphère, en les captant et en les neutralisant.

► En donnant une seconde vie aux matières premières.

Le recyclage des matières premières contenues dans les équipements électriques et électroniques (métaux, plastiques...) permet d'obtenir des matières premières recyclées, qui peuvent être réutilisées : on les appelle les « matières premières secondaires ».

Cela évite l'émission de gaz à effet de serre et de gaz responsables de l'acidification des sols et des eaux liée à l'extraction, le transport et la transformation de nouvelles matières premières.

Les étapes du recyclage, comme le transport pour la collecte, le tri des matières premières ou leur régénération, sont beaucoup moins polluantes.

Zoom sur les matières premières secondaires

Le recyclage des DEEE permet de récupérer des matières premières telles que du fer, de l'aluminium, du plastique, du cuivre, de l'inox... qui peuvent ensuite être réutilisées pour la production de canettes métalliques, de nouveaux équipements électriques et électroniques, de pièces automobiles...



Les pluies acides

La présence de certains gaz dans l'atmosphère peut acidifier les pluies. Ces pluies acides ont un impact sur les sols et la santé des végétaux.

A	O	O	I	F	P	A	O	O	I	F	L	F
O	U	A	O	O	I	F	A	O	O	I	F	
C	A	O	O	I	F	A	O	O	I	F		C
I	O	C		I	A	O	O	I	F	E	S	O
F	C		A	A	O	O	F	C		I		M
D		F	A	O	O	I	F	A	O	O	I	F
E	F	I	O	O	A	F	A	O	O	I	F	S

Recycler, c'est protéger l'environnement

Souviens-toi



Le recyclage des équipements électriques et électroniques contribue efficacement à la lutte contre le changement climatique :

- en permettant la dépollution des équipements de froid, qui permet de capter et de neutraliser les gaz qu'ils contiennent
- en réutilisant certaines matières premières au lieu d'en produire de nouvelles

Recycler les équipements électriques et électroniques permet de limiter notre impact sur le climat ainsi que sur l'environnement. Découvre quel phénomène peut être évité grâce au recyclage.



Pour le découvrir, raye le mot « nocif » chaque fois qu'il apparaît dans la grille. Puis assemble les lettres restantes pour savoir de quel phénomène il s'agit.

« Nocif » peut être écrit de la gauche vers la droite, de la droite vers la gauche, de haut en bas et de bas en haut.

N	O	C	I	F	P	N	O	C	I	F	L	F
O	U	N	O	C	I	F	N	O	C	I	F	I
C	N	O	C	I	F	N	O	C	I	F		C
I	O	C		I	N	O	C	I	F	E	S	O
F	C	I	A	N	O	C	I	F	C		I	N
D	I	F	N	O	C	I	F	N	O	C	I	F
E	F	I	C	O	N	F	N	O	C	I	F	S

Les _____.



Le sais-tu?

Le fer, l'aluminium, le cuivre, l'Inox, certains plastiques... **issus du recyclage** des équipements électriques et électroniques **peuvent être réutilisés** pour fabriquer des canettes, de nouveaux appareils, des pièces automobiles...